
Institut Européen du Thermalisme

Rapport de fonctionnement 2023.
Prospective 2024



De la recherche et une formation de qualité pour des soins de qualité

Décembre 2023
Campus biologie santé
Faculté de médecine, Bâtiment E premier étage
9 Avenue de la Forêt de Haye
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Table des matières

Introduction	3
1- Contexte	3
2- Ressources humaines	6
3-La Recherche	7
4-Les Publications	7
5-Les Communications - Conférences invitées	8
6-Éléments de prospective	9
7-Innovation	12
8- Quelles ambitions pour l'avenir ?	12
9- Quel modèle de fonctionnement ?	13
10 -Quel budget prévisionnel ?	14
11-Conclusion	16
Annexes	17

INTRODUCTION

L'IET fonctionne depuis 18 mois, il a fédéré depuis sa création les partenaires engagés préalablement dans le projet du renouveau Thermal à Nancy

Il a su créer un dynamisme reconnu autour de l'Université de Lorraine, des écoles de santé, du CHU de Nancy, des laboratoires de recherche, des autres instituts du thermalisme nationaux et internationaux et ce, dans une démarche d'intentionnalité positive et créatrice.

Les réflexions et les travaux ne se sont pas limités seulement au thermalisme médical mais abordent les bienfaits de l'eau thermale avec une démarche scientifique rigoureuse, soucieuse de la démonstration du service médicale rendu et du bien-être pour tous.

1- CONTEXTE

L'Université de Lorraine, le CHRU de Nancy et la Métropole du grand Nancy fondateurs de l'Institut Européen du Thermalisme ont objectivé qu'il n'existait pas en France ni même à l'échelle internationale une telle structure Européenne dans le champ du thermalisme, intégrant dans ses missions de la recherche, de la formation et de l'innovation.

De ce fait, l'institut trouve sa légitimité à plusieurs égards :

- Asseoir la recherche de la médecine thermale dans un contexte à la fois éclaté mais polarisé,
- Développer la recherche et l'innovation dans le thermalisme, par la conduite de projets d'innovations (intelligence artificielle et collective, service numérique, gestion et valorisation des données des patients, management, conduite de réflexion sur l'évolution du parcours patient), par le transfert des résultats de la recherche pour une offre holistique entre santé, activité physique, volet santé mentale, nutrition, hygiène et sécurité,
- Former le futur personnel des stations thermales les médecins, personnels paramédicaux et autres techniciens en fort déficit sur le plan national,
- Accompagner l'écosystème thermal dans sa globalité pour maintenir le dynamisme de sa filière, en accord avec le plan thermalisme en santé 2023 -2028.

Il est doté d'un fort potentiel d'attractivité avec le premier établissement thermal au cœur d'une métropole hospitalo-universitaire, qui a ouvert ses portes en 2023.

Les activités portées par l'IET se sont développées sur le territoire nancéien et du grand- est avec d'emblée une ambition suprarégionale et internationale.

- **Pour la formation**, c'est un sujet central pour que l'institut obtienne une autonomie financière en agrégeant les formations disponibles sur le territoire et en créant de nouvelles.
- **Pour la recherche**, l'institut doit être un catalyseur et un coordinateur de projets de recherche aux échelles locale, nationale et européenne.

- Concernant **le pôle innovation** de l'institut, il pourrait se développer progressivement en capitalisant sur son réseau et sa progressive notoriété pour développer de nouvelles offres de services, tant en communication, en innovation techniques, en prestation de services pour les industriels- en améliorant la prise en charge du curiste et enfin par la mise en place d'un réseau de formation.

Mais aussi en accompagnant les stations thermales qui le souhaitent par de l'expertise permettant de transposer l'innovation technique, technologique de procédés, etc.

En outre, cette étude a mis en lumière, à partir des besoins exprimés par les stations thermales constituant la zone de chalandise principale de l'IET, des priorités.

Les quatre **points saillants identifiés** sont :

- Un besoin situé principalement sur **la formation initiale des agents thermaux,**
- Une absence d'évaluation des besoins identifiés pour **les médecins et kinésithérapeutes,**
- Des compétences spécifiques à développer ou à mettre à jour par des actions de formation continue pour les professionnels en fonction dans les stations thermales.
- Une période de formation pour les formations dédiées au thermalisme, contrainte par la saisonnalité de l'activité thermique ...

Le premier modèle économique de l'IET a été fondé sur les hypothèses suivantes :

- Développement des activités de formation.
- Embauche d'un directeur d'Institut, prise en compte des frais de structure et de marketing.
- Mise à disposition gratuite des locaux.

Le véhicule juridique le mieux adapté pour un tel projet apparaissait être le GIP, une convention constitutive réglant l'organisation et les conditions de fonctionnement de ce groupement devant être rédigée.

Les membres fondateurs définissant librement les statuts et les modalités de fonctionnement, enfin un capital pourrait être constitué par des contributions financières des membres, la mise à disposition gratuite de personnels, de locaux, d'équipements, de subventions, de rémunérations des prestations, d'emprunts et des dons legs.

Les fondateurs ayant renoncé à ce modèle juridique, il a été convenu d'abriter l'institut au sein de la fondation ID + lorraine et de mettre les ressources humaines à disposition par la métropole du grand Nancy

Une feuille de route présentant **4 grands axes** est approuvée par le Comité de Pilotage Stratégique des financeurs le 14 mars 2021.

Elle consiste en :

- L'animation et la coordination de la communauté des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation en matière de thermalisme,
- Le développement et la promotion de l'offre de formation et de compétences en recherche,
- Le soutien et la valorisation des projets de recherche et d'innovations,
- L'organisation de rencontres prospectives pour les acteurs de la filière thermale y compris Nancy Thermal.

Une « feuille de route » partenariale plus détaillée est présentée pour l'Institut dont les grandes lignes sont déclinées selon les thématiques suivantes :

- **En formation** : renforcer les formations pré-universitaires à vocation professionnelle, développer les formations paramédicales, la formation continue.
- **En recherche** : développer la recherche en santé, en médecine thermale, et dans tous les domaines concourant à améliorer la pratique thermale et son bénéfice global.
- **En innovation** : l'IET a vocation à valoriser les recherches et à aider aux développements dans le champ thermal (procédés, pratiques de soins, environnement, process sur le centre thermal).
- **Événements/communication/observatoires** : organisation d'événements, conférences, journées scientifiques, publications, expositions.
- **En objectif transverse**, il s'agira de développer le caractère européen de l'Institut via des actions précédentes, dans la grande région transfrontalière comme à l'international.

Des priorités ont été fixées pour la phase de maturation et des instances de gouvernance créées :

- Le comité de pilotage des fondateurs,
- Des commissions thématiques,
- Un conseil de direction

Près de 70 professionnels de santé ont été cooptés pour constituer les comités et commissions de l'IET.

Un règlement intérieur validé par le comité d'éthique et de déontologie est opposable à tous les acteurs de l'IE.

2- RESSOURCES HUMAINES

À ce jour il n'y a qu'un seul salarié de l'IET : la directrice, mise à disposition par la métropole du grand Nancy conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008.

Cette mise à disposition à l'Institut Européen du Thermalisme a débuté à compter du 4 avril 2022 à mi-temps (50% du temps de travail) et à partir du 2 mai 2022 à temps plein pour une durée de 24 mois. Cette mise à disposition consiste en l'exercice des fonctions de Directeur Opérationnelle de l'Institut Européen du thermalisme.

Les missions confiées s'articulent autour des axes suivants :

- Représenter la structure qu'il gère d'un point de vue administratif et assure la coordination des instances de gouvernance ;
- Collaborer étroitement avec le responsable médical directeur du comité scientifique, ils organisent ensemble toutes les activités de l'IET ;
- Élaborer en lien avec les partenaires les stratégies de fonctionnement et de développement ;
- Intervenir dans tous les domaines d'activités de l'institut, techniques, scientifiques, administratifs ou financiers et ce, dans la limite de ses compétences ;
- Collaborer en tant que de besoin au le pilotage des projets de recherche, co-construire des formations pédagogiques avec les partenaires, gérer les équipements, superviser la gestion des ressources humaines (recrutement, fiche de salaire, congés, etc.).

Un apprenti en BTS Support à l'Action Managériale est sous contrat depuis septembre 2022 avec la Fondation ID+ Lorraine. Il se retrouve sous la responsabilité administrative et pédagogique de la Directrice de l'IET.

Gestion Administrative

Pour l'année 2023, le comité de direction opérationnel s'est réuni à 15 reprises.

Il a assuré la gestion des affaires courantes.

Le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni au minimum une fois par trimestre, il a été régulièrement tenu informé de l'actualité de l'IET.

Il a permis l'organisation du Premier Anniversaire de l'IET, grâce à ses forces vives.

3-LA RECHERCHE

La recherche COVITHERM : recherche clinique sur les apports de la cure thermale dans la récupération des séquelles de la Covid 19. Formalisation du projet de recherche en lien avec l'École de Santé Publique – Faculté de Médecine (Université de Lorraine) et le laboratoire d'hydrologie médicale terminé en janvier 2023. Début des inclusions patients en 2024.

4-LES PUBLICATIONS

2022-2023

1. THIEL C, KANNY G, DANAN JL : Santé globale perçue par les étudiants infirmiers au cours de leur première année d'études. HEGEL 2023 ;13 (3) :164-175 <https://doi.org/10.3917/heg.133.0164>
2. KANNY G : L'allergie, maladie environnementale. HEGEL 2023 ;13 (3) :157-158 <https://doi.org/10.3917/heg.133.0157>
3. PERRI M, DANAN JL, KANNY G : Rôle, missions et formation de l'infirmier diplômé d'état en établissement thermal. Press Therm Climat 2023 ;160 :181-195
4. DUBOIS O, VION-DURY J, KANNY G, DUBOIS B, MICOULAUD : Le lâcher-prise thérapeutique : un mode d'action spécifique de la cure thermale en santé mentale. Press Therm Climat 2023 ;160 :97-106
5. ROUTIOT B, LIKOSSI M, BRUNSCHWIG C, DIDOT E, KANNY G : Évaluation de la formation des internes de médecine générale en médecine thermale : étude qualitative par questionnaire auprès des universités de Reims et Nancy. Press Therm Climat 2023 ;160 :107-118
6. VION-DURY J, GROUSSET B, MICOULAUD-FRANCHI JA, KANNY G, DUBOIS O: Psychosomatic states and their correlation with fluidity of consciousness related to letting go: two newly evaluated core factors for investigating the therapeutic effect of spa treatment. International Journal of Biometeorology 2023 <https://doi.org/10.1007/s00484-023-02526-z>
7. TIOU A, KANNY G : Maladies allergiques et réactions pseudo-allergiques : définitions, mécanismes, épidémiologie. EMC – Traité de Médecine Akos 2023 ;0(0) :1-5 [Article 2-0010]
8. KHELIFI TOUHAMI M.A, KANNY G : Allergie alimentaire. EMC – Savoirs et soins infirmiers 2023 ; 15(1) : [http://dx.doi.org/10.1016/S1877-7848\(22\)47532-0](http://dx.doi.org/10.1016/S1877-7848(22)47532-0)
9. THIEL C, GOETZ C, KANNY G, DANAN JL : État de santé des étudiants en première année de licence en sciences infirmières : étude descriptive. Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière 2023 ;9 :100294
10. COUDANE H, ... DANAN J-L : Les méconduites scientifiques : plagiat et non-respect des déclarations des conflits ou liens d'intérêt : analyse rétrospective d'une année de soumissions à Orthopaedics & Traumatology : Surgery & Research : Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique, Elsevier : Disponible en ligne le 31 octobre 2023 <https://doi.org/10.1016/j.rcot.2023.07.017>
11. BATT M, DANAN JL, COPPLET C, KANNY G Représentations sociales de la population générale grand nancéenne sur le concept de bien-être environnemental dans un contexte de cure thermale. Acronyme : Therm'envie. Press Therm Climat, 2022 ;121 :137-247p

12. PLANCY M, MOUATS C, DANAN L -N, DANAN J-L : Prise en charge des curistes en post-AVC place et mission de l'agent thermal. Press Therma Climat 2023;160:140-160P
13. DANAN JL, THIEL C, KANNY G : Place du thermalisme dans la formation initiale des étudiants en santé. Press Therm et climat, 2022; 159:187-196
14. CAO A, DANAN JL : Sevrage tabagique chez les personnes souffrant de BPCO : intérêt de la prise en charge thermale Press Therm climat, 2023;160:161-180. Doi:10.35112/Cao/sfmth-2023
15. DANAN JL, FEUILLEBOIS B, COUDANE H, FOLTZ R, BRICOT C, KOELBERT D, TALLOT MC, DOROTHEE L, MERGER A, GRILLET M : l'institut européen du thermalisme fête sa première année autour d'un questionnement éthique sur la place du curiste Press Therm climat,2023 ; 160 :122-128p

5-LES COMMUNICATIONS - CONFERENCES INVITEES

1. KANNY G : Le thermalisme, un modèle de santé environnementale. Rencontres internationales du thermalisme et du bien-être, Nancy le 9 novembre 2023
2. KANNY G : Prise en charge des Covid-long en milieu thermal. Premières assises Euro-Marocaine du Thermalisme, Fès le 18 octobre 2023
3. KANNY G : Interactions environnement/Santé : modèles institutionnels dans l'anxiété.10ème Édition des Journées Psychiatriques. Saujon, le 7 octobre 2023.
4. KANNY G, HERISSON C, BIGNON Y-J, DI PATRIZIO P, CHARY-VALKENAERE I, ZUILY S : Réunion scientifique de la Société Française de Médecine Thermale « Formation à la médecine thermale au cours des études médicales », Nancy le 8 novembre 2023
5. BIGLIETTO J, DANAN J-L, Éducation thérapeutique du patient et littératie en santé : quels liens ? Congrès de l'AFDET, Jan 2022, Paris, France. (hal-03779560)
6. KUNTZ F, KANNY G, DANAN JL : Le toucher émotionnel et soins hydrothermaux. Journée nationale de la Société Française de Médecine Thermale, Paris le 21 janvier 2022.
7. DANAN JL, Métaverse et données de sante, une nouvelle source, pas forcément virtuelle de conflits de liens et d'intérêt Mercredi 18 Janvier 2023 Académie Nationale de Chirurgie
8. DANAN JL : Présentation de la place de l'institut européen du thermalisme journée de médecine physique et de réadaptation Les 51° Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation vendredi 24 mars 2023.
9. DANAN JL, Place de l'institut européen du thermalisme. Premières assises Euro-Marocaine du Thermalisme, Fès le 18 octobre 2023
10. DANAN JL, L'enseignement au thermalisme pour les non médecins : le DU santé & thermalisme, Fès le 18 octobre 2023
11. TALLOT MC L'optimisation de l'utilisation de l'eau minérale naturelle : L'Hydrologie Médicale et la Créno-Hydro-Kinésithérapie, deux piliers pour réduire les maladies, les accidents et les handicaps Journées Ourense FEMTEC (octobre 2023)
12. TALLOT MC : Comment valoriser la Prévention grâce à l'Hydrologie Médicale et la Créno-Hydro-Kinésithérapie ? 9^{ème} Université du Thermalisme (9 novembre 2023)

En formation et en enseignement :

- Construction d'une UE en master IPA, dans le cadre de la mention des pathologies chroniques stabilisées dans laquelle il sera proposé une UE d'une dizaine d'heures sur le traitement thermal ;
- Développement d'un module d'encadrement en milieu thermal ;
- Développement d'une unité de formation pour les formateurs et d'un livret de recommandations, pour l'enseignement clinique le tutorat en centre thermal, la formalisation de proposition de formation des intervenants...
- Ouverture du DU santé & thermalisme en février 2024
- Ouverture d'une Summer school et des formations continues en Blended Learning, qui est une approche pédagogique innovante qui combine le meilleur des mondes numériques et physiques, les étudiants peuvent suivre une partie des cours en ligne, ce qui offre une plus grande souplesse dans l'organisation des emplois du temps, tout en profitant des interactions avec des intervenants de renom.

L'espace physique et géographique de la pratique des soins sera localisé sur le site de Nancy thermal. Une convention de partenariat devrait être élaborée courant en 2024.

En recherche :

- Réactivation de la recherche Therma'Veine (phlébologie, insuffisance veineuse chronique, recherche sous l'égide de l'Exploitant Nancy thermal).
- Un premier agrément thermal a été accordé en matière de rhumatologie, à partir d'une étude sur la gonarthrose du genou portée par le professeur Chary Valckenaere.

Cet agrément, aux coûts entièrement supportés par la Métropole, est valide pour une mise en exploitation jusqu'en 2024 (validité de 5 ans déjà prolongée).

Il appartient à l'exploitant de supporter la réalisation des études et demander les agréments suivants.

- Un 2ème agrément dans le champ de la phlébologie (maladies vasculaires) est envisagé. Si le design de l'étude a été réalisé par les Professeurs Zuily et Kanny, la partie clinique reste à réaliser par l'équipe clinique du CHRU. Elle suppose le financement par l'exploitant et la remise en eau.
- Un 3ème (et dernier) agrément serait à envisager avec le CHRU éventuellement sur les maladies respiratoires. Le design de l'étude n'a pas été réalisé et suppose également le financement des études par l'exploitant.
- Aider à la promotion des résultats de Therma'Park, rééducation en bassin de patients atteints de Parkinson.

- Accompagnement de l'étude Therma'scap (rééducation post intervention sur de la coiffe des rotateurs de l'épaule).
- Encourager et orienter toute autre recherche en fonction des besoins et demandes des professionnels de santé.
- Être force de proposition pour l'organisation d'appels à projet, dans le champ de l'hydrologie médicale et de la crénothérapie.
- Valorisation des données patients de cohortes de curistes / enjeu data de santé (travail exploratoire à développer avec l'exploitant de Therma-sport, Therma-santé).

En Communication/Innovation :

Les objectifs consistent à :

- Développer et accompagner les projets de recherche sur le rôle environnemental hydrogéologique (espaces collectifs, jardins, et promenades autour la cure thermale) ;
- Amorcer les recherches sur les outils virtuels et l'intelligence artificielle à des fins d'amélioration à la crénothérapie ;
- Réfléchir sur l'exploitation des Datas et du numérique appliqués au thermalisme.
- Réflexion sur la valorisation du fonds documentaire du laboratoire d'hydrologie

Les évènements : conférences / colloques / communication /observatoire :

Le développement de nombreux partenariats a été réalisés notamment avec la société française de kinésithérapie thermale, le collège des enseignants en hydrologie et la climatologie médicales, la société française de médecine thermale et les Associations Nationales et internationales OMTH ISMH, FEMTEC, Société Française de Médecine Thermale, FINE – EU, les Amis du thermalisme en particulier autour de manifestations scientifiques. (Congrès, Colloques, groupes de travail).

A noter la remise d'un **diplôme d'excellence** par la fédération mondiale du thermalisme (FEMTEC) en 2022.

De plus, notons la remise d'un prix pour l'expertise et la proactivité des activités multi partenariales au bénéfice du thermalisme, en décembre 2022 pour le jubilé de la fédération mondiale du thermalisme en Italie (San Pietro).

Avec l'exploitant du site Nancy thermal :

Des liens se sont tissés avec l'**exploitant de Nancy thermal** notamment sur la formalisation de l'espace **Therma-sport, Therma-santé (TS2)**.

Comme prévu par la délégation de service public (DSP) l'IET exerce un rôle consultatif sur l'activité de TS2.

A ce titre, il formalise un rapport annuel sur l'activité de la structure de diagnostic de traitement, de recherche et d'innovation.

Concernant cet espace innovant : Therma-Sport Therma-Santé, il convient de préciser :

Therma-Santé : espace professionnel mis à disposition par l'exploitant pour développer des activités de soins complémentaires, aux pratiques en eau thermale, notamment en kinésithérapie.

Therma-Sport : espace dédié au sport, la santé et à la remise en forme sportive conjuguant espaces de travail classique et espaces en eau thermale, rééducation, réhabilitation et optimisation des sportifs.

L'IET a proposé une formation d'adaptation à l'emploi au gestionnaire du site. Il pourrait mettre à disposition son réseau pour la promotion de la structure et du traitement thermal. L'institut propose des missions d'expertise et de compétence en santé incluant une aide à la mise en place de recherches cliniques et/ou fondamentales.

L'institut organisera des visites du site Thermal en lien avec l'exploitant et les professionnels de la santé.

Ces pistes de travail et de réflexions, ont été partagées avec l'exploitant et pourraient faire l'objet d'une convention de partenariat dans l'avenir.

Les répartitions des rôles et missions seront établis par convention entre l'IET, l'exploitant thermal et la Métropole du Grand Nancy conformément aux attendues prévues par la délégation de service public.

A court terme il s'agira de :

- Signer la convention de fonctionnement et financière avec le CHRU concernant la formation des hydrothérapeutes
- Établir une convention de partenariat avec la métropole du grand Nancy
- Établir une convention de partenariat avec l'exploitant thermal de Nancy
- De finaliser la convention de partenariat avec le département de médecine générale DMG

A moyen et long terme :

- Poursuivre la durée du contrat avec la société de communication choisie après l'appel d'offre d'octobre 2022 (le website)
- Organiser avec le CHRU de Nancy et le CNETH de la deuxième journée francophone des professionnels du soin thermal et des hydrothérapeutes (**janvier 2025**)
- Organiser les deuxièmes Assises franco-marocaines du thermalisme (**automne 2024**)
- Créer sur la création de **Lab'therme** (véritables espaces de réflexion innovation dans le champ sécurité – hygiène / prévention / santé/ thermalisme)
- Créer sur la création d'équipes mobile d'aide au développement de l'ergonomie des professionnels de la station
- Développer un réseau de partenariat avec les stations thermales du Grand Est notamment en lien avec la fédération régionale Grand Est du thermalisme
- Développer et conforter les partenariats européens
- Engager des premières réflexions sur l'excellence de la prise en charge des curistes avec l'aide de la fédération nationale en tant qu'interlocuteur de référence sur les questions d'innovation / R&D
- Développer avec l'exploitant de Nancy thermal, mais aussi avec la Région Grand Est et plus largement, des ateliers d'animation de « wellness communities » souhaitant se retrouver, échanger et avoir des conseils sous la supervision de professionnels de santé issus de l'IET

7-INNOVATION

Développer la recherche sur la robotisation des tâches_notamment pour dégager du temps relationnel et humain au service des curistes (sécurité, hygiène, surveillance).

Travailler en prospective, sur une station **Eco responsable**, dans le respect du développement durable, protection de l'environnement et de la santé (grâce à l'intelligence collective et l'IA).

8- QUELLES AMBITIONS POUR L'AVENIR ?

L'ambition principale serait de contribuer à la promotion de la médecine du thermalisme et de demain en développant des axes de recherche, de formation et d'innovation dans les champs suivants :

- Santé / Soins, activités physiques, volets mental et nutritionnel,
- Conduite de projets d'innovation (intelligence artificielle et services numériques, gestion et valorisation des données du patient et de la station, management),
- Conduite de réflexion sur l'évolution du parcours du patient, modulation des durées des cures selon les patients et l'indication,
- Inscription de ces prises en charge dans le parcours patient, par des recommandations,

- Développement des enseignements sur la sécurité et l'hygiène en milieu thermal,
- Création d'un observatoire de la médecine thermale Nancy/Grand- Est avec l'appui de l'agence Scalen,
- Recherche de besoin de formation via le réseau de la fédération thermale du Grand Est, le CNETH où les stations elles –mêmes.
- Consolider les partenariats européens et internationaux

9- QUEL MODELE DE FONCTIONNEMENT ?

Pour répondre aux objectifs de fonctionnement de l'IET une analyse type SWOT est proposée, envisageant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour l'avenir.

FORCES / Principaux atouts de l'IET : la structure est dotée d'une équipe riche et experte en médecine thermale publiant et conduisant des recherches dans le domaine thermal. **Une organisation en commissions et comités est lisible et déjà efficiente.**

FAIBLESSES / Comment **impliquer** les acteurs qui sont des bénévoles (70 personnes environ) ou des membres de l'Université de Lorraine pour venir renforcer l'équipe, comment définir un modèle financier pérenne.

OPPORTUNITES / Profiter de l'aubaine de l'ouverture Nancy Thermal notamment de l'espace Thermo-sport Thermo-santé dont l'IET se voit confier le rapport annuel d'évaluation des pratiques (mission confiée dans la délégation de service public de la Métropole du Grand Nancy)

Travailler en lien avec la fédération régionale, nationale du thermalisme, le CNETH, les sociétés savantes la société française de médecine thermale, les associations nationales, la société française de kinésithérapie thermique et les instances internationales FEMETC, OMTM.

MENACES / conjoncture économique et engagement des fondateurs, financeurs à court (Après mai 2024), moyen et plus long terme.

Sur les éventuelles perspectives de la structure :

1. Soit l'IET reste hébergé par la fondation Id + LORRAINE dans sa configuration actuelle ; tout en développant le mécénat et le sponsoring mais en bénéficiant de subventions publiques et privées.
2. Soit l'IET devient une composante de l'université rattachée à la formation
 - a. Collégium santé et /ou à la recherche (unité de recherche et si oui laquelle ?) à l'instar de L'Institut de DAX situé en aquitaine et rattaché à l'université de Bordeaux ;
 - b. Département santé & thermalisme de la Faculté de médecine maïeutique et métier de la santé, tout en pouvant garder un rattachement comptable partiel à la fondation ID+ LORRAINE.
3. Soit l'IET se rapproche d'une structure privée en convention avec l'UI pour la diplomation, en pouvant développer de la recherche et de l'innovation.

Il semblerait que l'intégration à la Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé de l'Université de Lorraine soit la solution la plus aboutie, car elle représente la reconnaissance de la médecine thermale en renforçant la caution scientifique.

10 - BUDGET GLOBAL

Ce budget se présente sous forme :

- D'un compte de résultats faisant apparaître une balance positive disponible pour l'exercice en année suivante.
- D'un budget primitif prévisionnel en année pleine



Bilan des recettes encaissées : **total 232.100 k€**

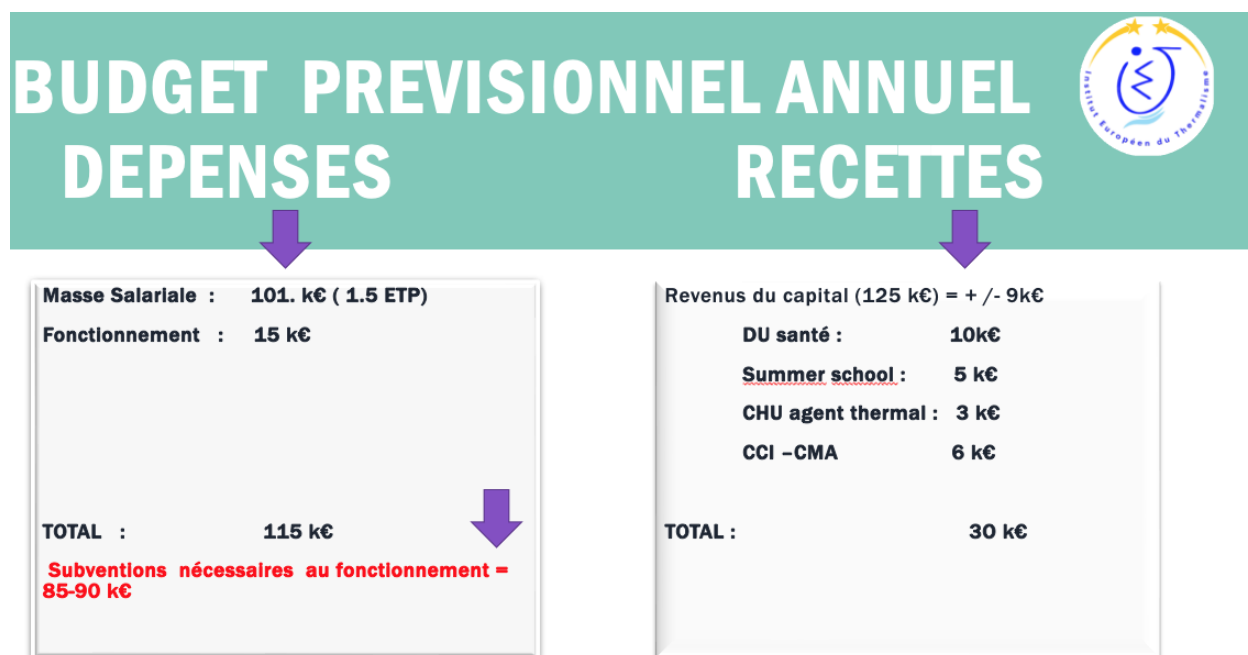
Bilan des dépenses : **total 187.143 k€**

BALANCE FONCTIONEMENT DECEMBRE 2023

+45 k€ qui peuvent être utilisés jusqu'à fin 2024.

+125 k€ dotation en capital (investissement) qui ne sont pas consommables.

Le budget prévisionnel est élaboré à partir du fonctionnement de la phase de maturation.



Les dotations publiques acquises pour le fonctionnement de l'IET, à partir du fonds d'amorçage font l'objet de suivi.

Les subventions publiques assurent **en 2022 comme en 2023** un fonctionnement adéquat.

Pour aller au-delà de la phase de maturation : de **mai 2024 à décembre 2024**, seule la combinaison :

- De mise à disposition de compétences (mécénat de compétences)
- De recettes issues de mécénat privé.
- De recettes propres acquises par le biais de formations
- Des subventions publiques

pourrait garantir la possibilité de développer l'ensemble des missions attendues dans la feuille de route

Le mécénat semble difficile à obtenir sans l'aide de la **fondation ID+ LORRAINE**.

Le **changement de statut et d'adossment** permettant de développer des formations devrait permettre de diminuer dans la durée le recours au financement public, mais seulement à moyen ou plus long terme (3 à 5ans) .

Pour les 3 années à venir il semble impossible, pour sécuriser son développement que l'IET ne bénéficie pas de subventions publiques.

11-CONCLUSION

L'IET fonctionne dans les locaux situés à la Faculté de Médecine Maïeutique et Métiers de la Santé, de l'Université de Lorraine depuis le **4 mai 2022**.

Il s'agit d'une véritable plus-value en matière de visibilité et de crédibilité pour l'IET.

Le contexte présente des zones d'opportunités notamment d'un point de vue de l'environnement local et des liens déjà existants avec les organisations nationales et internationales. (ISMH, Société française de médecine thermique, FEMTEC...)

Les activités développées pendant sa première période d'activités correspondent aux missions déclinées dans la **feuille route 2022 – 2023**

Mais il existe aussi des zones de faiblesses et des menaces.

Si cette première période de fonctionnement apparaît satisfaisante, l'équilibre reste fragile du fait notamment, pour l'aspect opérationnel d'un seul personnel permanent et d'un administratif en alternance.

Les autres intervenants sont soit universitaires soit ont une activité bénévole et ponctuelle au sein de l'IET.

A ce jour l'IET fonctionne grâce à un budget essentiellement constitué de subventions allouées par ses fondateurs (Université de Lorraine, Métropole du Grand Nancy et CHU de Nancy).

Les autres recettes proviennent d'activités d'ingénierie de formation et ne peuvent donc pas développer de dispositif pédagogique pour son propre compte.

Sans une évaluation et une clarification sur le fond et la forme, de la nature de la pérennité des ressources, humaines et financières, la viabilité à moyen terme de l'IET semble **complexe**.

L'IET a été bien géré dans sa phase de maturation et il reste **44 956,15€** pour amorcer la période à venir.

L'année 2024, année de consolidation devra permettre de poursuivre les actions actuelles et mettre en place de nouvelles collaborations missions et activités.

Cela ne pourra se réaliser sans un engagement fort, notamment de l'Université de Lorraine, du CHU de Nancy et de la Métropole du grand Nancy.

Il pourrait s'agir d'une convention tripartite entre ces membres fondateurs.

Pour la stabilité financière de l'IET, cette convention pourrait prévoir une dotation pluriannuelle. Un comité de suivi de ladite convention pourrait être mise en place.

Des ressources pourraient être trouvées à partir de mécénats et d'autres subventions publiques (ARS, Conseil Régional, Conseil Départemental...).

Concernant le mécénat, il paraît évident que les difficultés de mise en route de Nancy Thermal n'ont pas permis d'aller chercher le mécénat de proximité.

L'ensemble des moyens et des ressources pourront permettre à l'IET de poursuivre son développement tout en contribuant au rayonnement à l'attractivité attendus sur le territoire Métropolitain et régional.

Il existe un fort potentiel en région Grand- Est dotée, de 9 stations thermales ainsi qu'à partir des pays limitrophes, pour développer le thermalisme et la santé et ainsi **répondre aux besoins existants des stations thermales** tant en matière de formation, de recherche que d'innovation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organisation générale de l'IET mai 2024

ANNEXE 2 : Conférence Fine Europe mars 2024

ANNEXE 3 : Diplôme Universitaire Santé et Thermalisme février 2024

ANNEXE 4 : 9ème Université du Thermalisme novembre 2023

ANNEXE 5 : Les rencontres internationales du thermalisme et du bien-être novembre 2023

ANNEXE 6 : Convention scientifique entre l'IET et le CHU Hassan II de Fès octobre 2023

ANNEXE 7 : Premières Assises franco-marocaines du Thermalisme octobre 2023

ANNEXE 8 : Nombre de visites, d'inscrits et leurs provenances

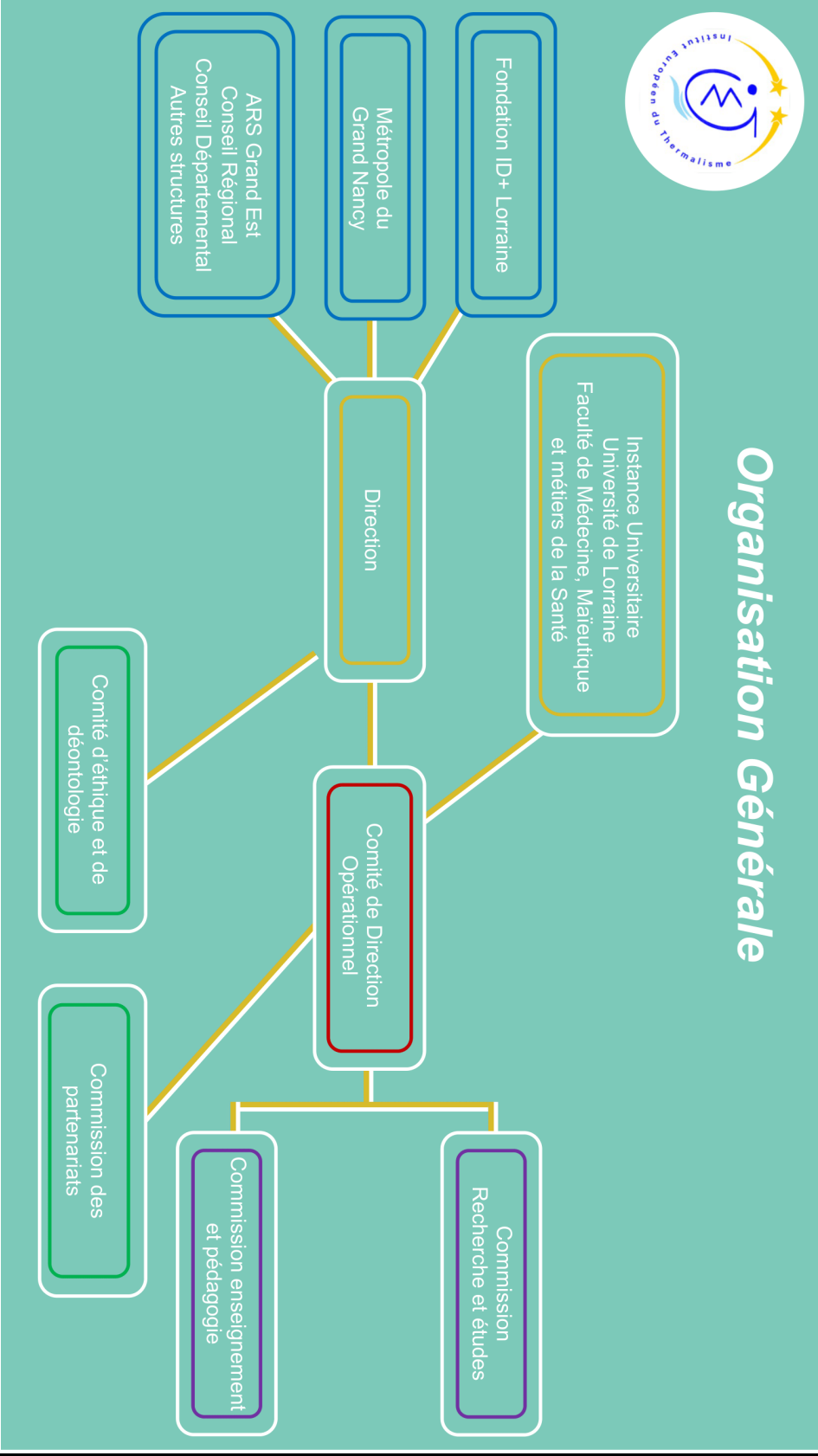
ANNEXE 9 : Analyse HOSPIMEDIA

ANNEXE 10 : Premier Anniversaire de L'Institut Européen du Thermalisme juin 2023

ANNEXE 11 : Ouverture du site internet de l'IET en mars 2023

ANNEXE 12 : Consultations du site : Les statistiques au 15 décembre 2023

ANNEXE 1 : Organisation générale de l'IET mai 2024



ANNEXE 2 : Conférence Fine Europe mars 2024

UIC
barcelona

FINE

EUROPEAN FEDERATION OF EDUCATORS IN NURSING SCIENCE
FEDERATION EUROPÉENNE DES ENSEIGNANTS EN SCIENCES INFIRMIÈRES

BARCELONE 21-22 MARS 2024

CONFERENCE ET WORKSHOP PANEUROPEENS

La formation infirmière pour un avenir durable.

Défis et opportunités



Institut Européen
du Thermalisme

Diplôme Universitaire Santé et Thermalisme



Envoyez votre CV et lettre de
motivation pour l'inscription
aux auditions
dès le 1er Juillet 2023

à l'adresse suivante:

[direction@institut-
europeen-thermalisme.eu](mailto:direction@institut-europeen-thermalisme.eu)

+ d'informations



Les publics visés

Ce diplôme est ouvert à tous les professionnels de santé autorisés à exercer dans le cadre d'un centre thermal. Aux autres intervenants non-soignants : psychologues, professionnels des activités physiques, managers. A tous professionnels intéressés par la médecine thermale ou par l'exercice d'une activité salarié ou libéral en établissement thermal ou simplement à tous professionnels souhaitant acquérir des compétences dans le champs du thermalisme

Les objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour dispenser la formation sur les bienfaits de la médecine thermale aux patients

- Mobiliser ses connaissances et compétences au sein d'un établissement thermal

Le référentiel de compétences

- Mobiliser les concepts scientifiques de l'hydrologie et la climatologie médicales permettant d'avoir accès aux problématiques les plus actuelles de la crénobalnéothérapie,

- Mobiliser les bases de la physiologie des grandes fonctions pour analyser une problématique de santé entrant dans le cadre du thermalisme,

- Choisir et mettre en œuvre des outils théoriques permettant de s'approprier les résultats des études,

- Identifier et appréhender les bases du traitement par l'eau minérale naturelle et les produits dérivés,

- Appréhender les définitions de la santé et identifier les facteurs qui l'influencent,

- Repérer des approches expérimentales répondant aux grands enjeux de la médecine environnementale,

- Mobiliser les contenus de la législation sociale en matière de cure thermale,

- Connaître les caractéristiques d'un établissement thermal et des structures régionales, nationales et internationales en lien avec le thermalisme,

- Connaître les caractéristiques des eaux minérales naturelles et leur législation,

- Identifier les enjeux environnementaux liés à l'activité du thermalisme et connaître les moyens d'actions pour la gestion des risques,

- Disposer des techniques opérationnelles pour la mise en œuvre des processus de communication au sein des établissements thermaux et leur environnement sociétal,

- Connaître les grands principes de la démarche de la recherche scientifique dans le thermalisme.

Le contenu de la formation

UE1 :
Les fondements du thermalisme : hydrologie, climatologie et crénothérapie

UE2
Environnement et organisation des établissements thermaux

UE3
Hygiène et Sécurité

UE4
Interactions homme - environnement et éléments de communication

UE5 optionnelle (ouverte à tous)
Activité physique et sportives adaptées et santé

UE6 optionnelle (uniquement kinésithérapeutes)
Pratique de la masso-kinésithérapie en eau minérale naturelle

UE7 optionnelle (uniquement chirurgiens dentistes)
Odontologie, pathologies buccales et thermalisme

UE8 optionnelle (ouverte à tous)
Approfondissement et recherche clinique

UE stage
Stage en établissement thermal (35 heures)

L'évaluation des enseignements

Examen final d'une durée d'une heure portant sur l'ensemble des UE.
Rédaction d'un travail écrit soutenu à l'oral.
Evaluation du stage par l'assiduité et un rapport de stage libre réalisée par les tuteurs

Déroulé de la formation de Février à Juin 2024 avec une soutenance des travaux Septembre Octobre 2024

Le coût

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

Formation initiale : 360 €

Formation continue auto-financée : 450 €

Formation continue prise en charge par l'employeur : 900 €

Pour toutes inormations complémentaires :
direction@institut-europeen-thermalisme.eu

Ouverture de la formation en Février 2024

Université du Thermalisme

OPTIMISER L'UTILISATION DE L'EAU MINERALE NATURELLE :
L'HYDROLOGIE MEDICALE ET LA CRENO-HYDRO-KINESITHERAPIE
DEUX PILIERS POUR REDUIRE LES MALADIES, LES ACCIDENTS ET LES HANDICAPS

OPTIMIZE THE USE OF NATURAL MINERAL WATER:
BALNEOLOGY AND CRENO-HYDRO-KINESITHERAPY
TWO PILLARS TO REDUCE ILLNESS, ACCIDENTS AND DISABILITIES

9 NOVEMBRE 2023 / 09H00 – 17H00
En présentiel - Faculté de Médecine de Nancy
On line - En visioconférence

Definition of Prevention by the World Health Organization:
« All measures aimed at avoiding or reducing the number and severity illnesses, accidents and disabilities »

8, 9 et 10
Novembre
2023

Les
rencontres internationales
du
thermalisme et du bien-être

THE
THERMAL
TOURISM
CONGRESS
NANCY 2023
9th November

Fédération Française
des Thermalismes
et Climatiseurs

métropole
Grand Nancy

EITTA
European Historic
Thermal Tourism Association

UNWTO

À
Nancy,
France

City Pass
offert par
le Grand
Nancy



المركز الاستشفائي الجامعي الحسن الثاني - فاس
المركز الاستشفائي الجامعي الحسن الثاني - فاس
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HASSAN II - FÈS



CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION

Entre

**Le Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II
CHU - Fès**

Et

**L'Institut Européen du Thermalisme
IET – Nancy**

Octobre 2023

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ET DE COOPERATION

Entre

Le Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II, Route de Sidi Harazem, Fès, Maroc, représenté par son Directeur Général, **Pr. Mohamed Nourdine EL AMINE ELALAMI**, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommé « **CHU HASSAN II** »,

Et

L'Institut Européen du Thermalisme, situé à la faculté de médecine, campus biologie santé à Vandoeuvre lès Nancy, crée par décision métropolitaine du 31 MARS 2022 et abrité par la fondation de coopération scientifique ID + LORRAINE et représenté par sa Directrice **Mme Jane Laure DANAN** dûment habilité.

Ci-après dénommé « **IET** »

Le CHU HASSAN II, et **l'IET** étant ci-après également dénommés individuellement « **la Partie** » ou collectivement « **les Parties** »

PREAMBULE

- Vu la loi n° 70-13 relative aux Centres Hospitalo-Universitaires, promulguée par le dahir n° 1-16-62 du 17 chaabane 1437 (24 mai 2016),
- Vu le décret n° 2-17-589 du 9 kaada 1439 (23 juillet 2018) pris pour l'application de la loi n° 70-13 relative aux centres hospitalo-universitaires
- Vu la délibération n°4 du 31 mars 2022 du Pole Attractivité et Compétitivité portant création et soutien financier de l'Institut Européen de Thermalisme ;
- Considérant que le Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II constitue un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- Attendu que les missions du Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II se résume dans :
 - Les soins ;
 - La formation médicale, odontologique, pharmaceutique, des sciences infirmières, et des techniques de santé ;
 - La recherche scientifique, l'expertise et l'innovation ;
 - La santé publique.
- Considérant que l'Institut Européen du Thermalisme (IET) est une structure qui ambitionne de réactualiser les représentations du thermalisme au travers d'actions autours de la recherche, de l'innovation et de la formation
- Convaincus du rôle dynamique du Centre Hospitalo-Universitaire Hassan II dans son environnement socio-économique ; que le développement de la qualité des services publics nécessite la mobilisation des compétences internationales, nationales, régionales et locales ;
- Compte tenu des besoins ressentis au niveau des parties coopérantes en matière d'échanges d'expertises et de compétences ;

Les parties ont convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de renforcer la coordination de la politique de ces 2 établissements dans le domaine de la formation, de la recherche, de l'expertise et de l'innovation.

Article 2 : Objectif de la convention

Cette convention est destinée à régir la coopération entre le CHU et l'IET, dans une démarche de partenariat pluriel et fructueux en vue de développer la formation, la recherche, l'expertise et l'innovation en matière de thermalisme.

Article 3 : Domaines de la convention

À cet effet, les Parties favoriseront, dans leurs structures respectives, les activités suivantes :

- Opérer une alliance stratégique autour du thermalisme et du bien-être en général en apportant mutuellement le concours de leurs membres experts, sous les angles médicaux, innovation et formation favorisant le développement des métiers ;
- Favoriser la mise en commun et l'échange du savoir, savoir-faire et expertises ;
- Accompagner les établissements thermaux dans une démarche de modernisation et d'amélioration continue au service de la santé de la population ;
- Renforcer la recherche en médecine thermale pour proposer de nouvelles prises en charge des pathologies ;
- Renforcer les interactions, participations croisées et ce, dans le respect des règles d'éthique et de confidentialité qui pourraient être attachées à certaines données ou ressources ;

- Réunir l'ensemble des acteurs du thermalisme (recherche, formation, innovation, acteurs économiques et institutionnels) au service du développement économique

Article 4 : Durée et validité de la convention :

La présente Convention est conclue pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction, Après quoi, les parties décident en commun accord d'une éventuelle prolongation ou révision partielle ou complète de ses clauses.

Elle entre en vigueur après sa signature et son approbation par les instances délibératives des Parties.

Article 5 : Suivi et évaluation de la convention

- Pour assurer un suivi et une évaluation régulière des clauses de la présente convention, un comité est institué à cette fin. A cet effet, chaque Partie désigne en son sein un responsable chargé de la coordination et du suivi des différentes activités précitées. Dans un délai, à partir de la signature de la convention, les Parties notifieront par écrit le nom des responsables désignés. De même, les Parties s'engagent à communiquer par écrit tout changement de responsable.
- Ce Comité se réunit régulièrement au moins une fois par an et à titre exceptionnel chaque fois que les circonstances l'exigent.
- Le comité peut adjoindre à ces travaux, à titre consultatif, toute personne qui, en raison de sa compétence ou de son expertise, pourrait contribuer utilement à ses actions.

Ce comité aura pour principales missions :

- D'arrêter les objectifs spécifiques et les modalités pratiques de la mise en œuvre des dispositions de la présente convention (document d'exécution de la présente convention)
- D'établir le bilan annuel des réalisations et analyser les difficultés rencontrées.
- D'étudier les axes d'amélioration relatifs à l'exécution de la présente convention.
- De veiller au respect de la démarche éthique, de la réglementation, des droits des patients et des bonnes pratiques en matière de recherche.

Article 6 : Résiliation

Chacune des Parties peut dénoncer la présente Convention par écrit, moyennant un préavis de six mois avant la date d'échéance. En cas de dénonciation, les activités programmées dans le cadre de la présente Convention et qui sont en cours d'exécution seront réalisées conformément au programme défini.

Article 7: dispositions transitoires

Tout changement du statut administratif de l'une ou l'autre partie fera l'objet d'un avenant à la présente convention cadre

Article 8: Conventions spécifiques :

Tout projet rentrant dans les domaines de la présente convention fera l'objet d'une convention spécifique précisant les engagements réciproques des parties.

Article 9 : Litiges et différends

Tout litige survenant entre les parties contractantes, à l'occasion de l'exécution et/ou l'interprétation des clauses de la présente convention, sera préalablement traité à l'amiable. Si le désaccord persiste, il est fait attribution expresse des juridictions compétentes en la matière.

EN FOI DE QUOI les Parties aux présentes ont signé cette Convention en deux (2) exemplaires originales.

Fait à Fès le ..Fès.. le 19 octobre ..

**Le Directeur Général
du CHU Hassan II
Pr. Mohamed Nourdine
EL AMINE ELALAMI**



**La Directrice de l'IET
Mme Jane Laure DANAN**

ANNEXE 7 : Premières Assises franco-marocaines du Thermalisme octobre 2023



Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire

PREMIÈRES ASSISES FRANCO-MAROCAINES DU THERMALISME

Le 18 et 19 Octobre 2023
En collaboration avec le Ministère du tourisme



**INSTITUT EUROPÉEN DU THERMALISME
FACULTÉ DE MÉDECINE MAÏEUTIQUE ET
MÉTIERS DE LA SANTÉ, NANCY, FRANCE**



CHU HASSAN II, FÈS, MAROC



SITE THERMAL DE MOULAY YACOUB



**FACULTÉ DE MÉDECINE DE PHARMACIE ET DE
MÉDECINE DENTAIRE DE FÈS MAROC**



Format hybride (visioconférence et présentiel)
Lieu : Faculté de Médecine de Pharmacie et de Médecine Dentaire de Fès Maroc
Inscriptions obligatoires sur Eventbrite : <https://www.eventbrite.fr>
Organisées par l'Institut Européen du Thermalisme et le CHU de Fès

ANNEXE 8 : Nombre de visites, d'inscrits et leurs provenances

Billets vendus

140/200

0 payés • 140 gratuits

Nombre de visites sur la page

742

109 d'Eventbrite

Ouvrir le [rapport sur les visites de la page](#)



ANNEXE 9 : Analyse HOSPIMEDIA

Formation

Les acteurs du thermalisme misent sur la formation et les synergies à Nancy

Publié le 14/06/23 - 11h52

L'Institut européen du thermalisme de Nancy fête son premier anniversaire. L'occasion pour les acteurs du secteur d'asseoir le territoire dans ce domaine mais aussi d'œuvrer pour sa reconnaissance. La formation, notamment celle des professionnels de santé concernés ou intéressés, est l'un des leviers incontournables.



L'Institut européen du thermalisme de Nancy insiste sur les enjeux de santé publique liés au thermalisme et met en avant son rôle dans la formation des professionnels du secteur. (Docstock/Chris Meier/BSIP)

Ce 15 juin, l'Institut européen du thermalisme situé à Nancy (Meurthe-et-Moselle) fête son premier anniversaire. Il organise pour l'occasion une table ronde sur le thème "Patients, usagers, clients : quelle place pour le curiste ?", en présence, indique-t-il sur son invitation, de 78 médecins thermaux en formation. Une présence qui symbolise la volonté de l'institution de mettre en avant son rôle dans la formation des professionnels du thermalisme, y compris celle des professions médicales. Plus largement, cet événement permet aux acteurs nancéiens d'insister sur les enjeux de santé publique liés au thermalisme, domaine rassembleur sur le territoire et au sein duquel ils espèrent bien peser.

Repère

Quelle est la vocation de l'Institut européen du thermalisme ? Ouvert depuis mai 2022 et situé dans les locaux de la faculté de médecine et de maïeutique, cet institut est soutenu financièrement par la métropole Grand Nancy, sous l'égide de la fondation hospitalo-universitaire de coopération scientifique ID+ Lorraine. Il vise à développer et accompagner les projets de recherche, innover en matière de pédagogie, former à de nouveaux métiers et s'inscrit plus largement dans une volonté d'attractivité de l'université de Lorraine, du CHRU et du territoire. Le projet se donne une "phase de maturation" de deux ans, soit jusqu'en mai 2024.

"L'Institut européen du thermalisme repose sur un triptyque : formation, recherche et innovation", indique à Hospimedia sa directrice, la Dr Jane-Laure Danan. L'une des vocations de cet institut (lire l'encadré) réside en effet dans la formation des

professionnels du thermalisme, et notamment les professionnels de santé. Ses objectifs 2022-2023 — présentés par Jane-Laure Danan dans le cadre des 52^{es} entretiens de médecins physiques et de réadaptation qui se sont tenues à Montpellier (Hérault) en mars dernier — sont de soutenir et développer les formations en cours dans les domaines du thermalisme et de la santé publique, tout en intégrant l'enseignement du thermalisme dans les cursus médecine et professions de santé. L'institut souhaite aussi cette année mettre l'accent sur la promotion et la mise en place de nouvelles formations professionnalisantes, d'établir des passerelles entre ces formations, les labelliser et enfin les développer à l'échelon européen du schéma licence-master-doctorat.

Mieux structurer la formation

Dès 2022, plusieurs projets ont été impulsés dans la formation initiale. Avec le CHU de Nancy, l'institut a mis en place une formation pré-universitaire pour les hydrothérapeutes. "*Nous en sommes à la troisième promotion*", souligne la directrice. Une unité d'enseignement optionnelle est aussi en place pour les étudiants de deux années de maïeutique. Des unités d'enseignements sont proposées aux infirmiers en pratique avancée ainsi qu'aux infirmiers diplômés d'État. Une convention de partenariat est en outre en cours d'élaboration avec le département de médecine générale. "*Il reste des zones blanches sur le plan de la structuration de la formation*", reconnaît Jane-Laure Danan. C'est pour cette raison qu'en janvier 2024, un diplôme universitaire de santé et thermalisme verra le jour, avec "*une vraie valence universitaire*", insiste la directrice, qui précise aussi que le diplôme aura une portée internationale. Il pourra être suivi depuis le Maroc, grâce à un partenariat avec l'université de Fès.

"*Il y a une proximité "naturelle" entre l'institut thermal et la faculté de médecine*", confirme le doyen de la faculté de médecine, le Pr Marc Braun. En plus de la capacité d'hydrologie refondée dans le cadre de la réforme du troisième cycle en 2015, les facultés de Grenoble (Isère), Montpellier et Nancy, associées à celles de Bordeaux (Gironde) et Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ont coorganisé le déploiement d'un diplôme interuniversitaire de pratique médicale en station thermale, inspiré de celui créé à Montpellier l'année précédente. "*La cohorte la plus importante se trouve aujourd'hui à Nancy*", souligne Jane-Laure Danan. Ce sont ces 78 professionnels qui seront présents pour l'anniversaire du centre ce 15 juin. La faculté souhaite donc aller plus loin avec ce nouveau diplôme universitaire prévu pour l'année prochaine. "*Outre la médecine et la pharmacie, une formation au thermalisme peut intéresser d'autres professionnels qui voudraient des évolutions de carrière*", souligne Marc Braun. Le doyen évoque "*une vraie cohérence*" dans le projet de création d'un diplôme universitaire dans le domaine. Il faut néanmoins rester "*pragmatique*", confie aussi Marc Braun. "*On engage le label universitaire, la maquette horaire sera importante. Il faut donc bien penser le format de cette formation, sans doute sous la forme de séminaire*", indique-t-il.

Un symbole des synergies du territoire

Le volet formation de l'activité de l'Institut européen du thermalisme est ainsi représentatif de la synergie du territoire autour du projet en lien également avec l'ouverture de Nancy Thermal au printemps 2023, dont l'espace santé devrait accueillir ces premiers curistes cet été. Il faut dire que l'enjeu est double. D'abord, les acteurs veulent poser le territoire comme un incontournable du thermalisme. Le Grand-Est compte en effet désormais neuf stations thermales et la région entend aussi faire valoir ses coopérations avec les pays frontaliers. Dans ce maillage, le territoire nancéien espère tirer son épingle du jeu. "*Le fait majeur est que Nancy est la seule ville universitaire thermale, sa position est aussi centrale par rapport au Luxembourg, aux Pays-Bas ou encore au Sud-Lorraine*", souligne Marc Braun.

Mais l'enjeu est aussi celui de professionnaliser davantage l'activité et d'asseoir le thermalisme comme une réponse aux enjeux de prévention et plus largement de santé globale. "*Aujourd'hui nous avons une réflexion qui met l'accent sur la*

promotion de la santé plutôt que la prise en charge, c'est ce tournant qu'il nous faut prendre dans le thermalisme en incluant les professionnels de santé. La médecine thermique est une médecine fondée sur les preuves. Nous souhaitons développer et renforcer la recherche "globale", poursuit Jane-Laure Danan. Dans ses projets liés à la formation et à la recherche, l'Institut européen du thermalisme place la déontologie au cœur de la réflexion. "Nous sommes amenés à réfléchir à la déontologie des nouveaux métiers", insiste la directrice. C'est en ce sens que l'institut dispose en son sein d'un comité d'éthique et de déontologie. Le secteur y voit un levier supplémentaire de reconnaissance pour une discipline qui fait encore débat, à l'image de la polémique récente sur le possible déremboursement des cures thermales.

Thermalisme et recrutements médicaux

Le Conseil national des établissements thermaux (Cneth), regroupe depuis 2002 l'ensemble des établissements thermaux français. Il a lancé une plateforme de recrutement dédiée au secteur. Comme les autres structures du secteur, le thermalisme connaît lui aussi ses difficultés pour attirer les professionnels de santé, et notamment médecins et masseurs-kinésithérapeutes. "Les problématiques diffèrent selon les professions. Les médecins exercent le plus souvent en libéral, même si les établissements thermaux ont la possibilité de les recruter depuis 2016", décrit la déléguée générale du Cneth, Céline Wurst. Les difficultés de recrutement peuvent aussi être liées à la "limite géographique" des stations thermales. "Les médecins disponibles sont logiquement ceux qui exercent à proximité", poursuit-elle. Pour exercer dans le secteur, elle note la "nécessité de bien connaître ses spécificités", notamment en termes de prescriptions, ce qui implique nécessairement une formation en médecine thermique. Outre les enjeux en matière de formation et ressources humaines, le Cneth souhaite depuis sa création œuvrer pour une meilleure reconnaissance de la médecine thermique. Il finance en ce sens des études sur la mise en œuvre d'études pour évaluer scientifiquement le service médical rendu des cures, domaine dans lequel il a participé à la publication d'une vingtaine d'études, pour un investissement de 14 millions d'euros depuis sa création.

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>

ANNEXE 10 : Premier Anniversaire de L'Institut Européen du Thermalisme juin 2023



Premier Anniversaire de l'Institut Européen du Thermalisme

15 Juin à partir de 18h45
Ouvert aux professionnels de santé et aux citoyens

**Amphithéâtre Lepois
Faculté de Médecine
Campus Erabois Santé**

Modérateurs : **Patrick NETTER**
Représentant de l'Université de Lorraine à l'Institut Européen du Thermalisme
Isabelle CHARY VALCKENAERE
Responsable scientifique de l'Institut Européen du Thermalisme

Marc BRAUN
Doyen de la Faculté de médecine maïeutique et métiers de la santé

Hélène BOULANGER
Présidente de l'Université de Lorraine
Représentée par Myriam DORIAT-DUBAN
Vice-Présidente de l'Université de Lorraine

M. Arnaud VANNESTE
Directeur Général du CHRU de Nancy
Représenté par Francis BRUNEAU
Directeur Général Adjoint du CHRU de Nancy

François WERNER
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy chargé de l'Attractivité, développement économique/Tourisme, Nancy Thermal

Mathieu KLEIN Président de la Métropole du Grand Nancy
Représenté par Chloé BLANDIN
Vice Présidente Métropole, Solidarité Santé

Présentation des membres du Comité de direction de l'IET par Patrick NETTER

Isabelle CHARY VALCKENAERE
Jane-Laure DANAN
Gisèle KANNY
Marie-Catherine TALLOT

**19h30 –20h30 - Patients, Usagers, Clients ?
Quelle place pour le curiste ?**

Modérateurs : Henry COUDANE et Romuald FOLTZ, membres du Comité d'Éthique de l'IET

Bruno PY Représenté par Clotilde BRICOT
Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy

Sophie SIEGRIST
Département médecine général
Faculté de médecine maïeutique et métiers de la santé de Nancy
Médecin prescripteur

Gérard SILVESTRI
Médecin thermal
Amnéville

Diane KOELBERT
Responsable de soins
Pôle Thermal Amnéville

Marie-Catherine TALLOT
Présidente SFKTh, IET

Leïlla QUELLERY DOROTHEE
Représentants des établissements thermaux
CNETH

Les grands témoins : Les Curistes :
Alain MERGER
Secrétaire général France Assos Santé Grand Est
Mireille GRILLET
Cadre de santé, puéricultrice

**20h30 –20h45 : Remise des diplômes
De la 3^{ème} promotion des hydrothérapeutes :**

Véronique THORE, Directrice IFAS CHRU de Nancy
Jane Laure DANAN, Directrice Institut Européen du Thermalisme

20h45 - : Moment de convivialité

Marraine de l'évènement :
Brigitte FEUILLEBOIS
Ministère de la Santé et de la Prévention
Chief nursing officer pour la France à l'OMS
Membre du groupe des représentants gouvernementaux à l'OMS
Exercice et déontologie des professions de santé
















Inscription gratuite mais obligatoire
direction@institut-europeen-thermalisme.eu

ANNEXE 11 : Ouverture du site internet de l'IET en mars 2023



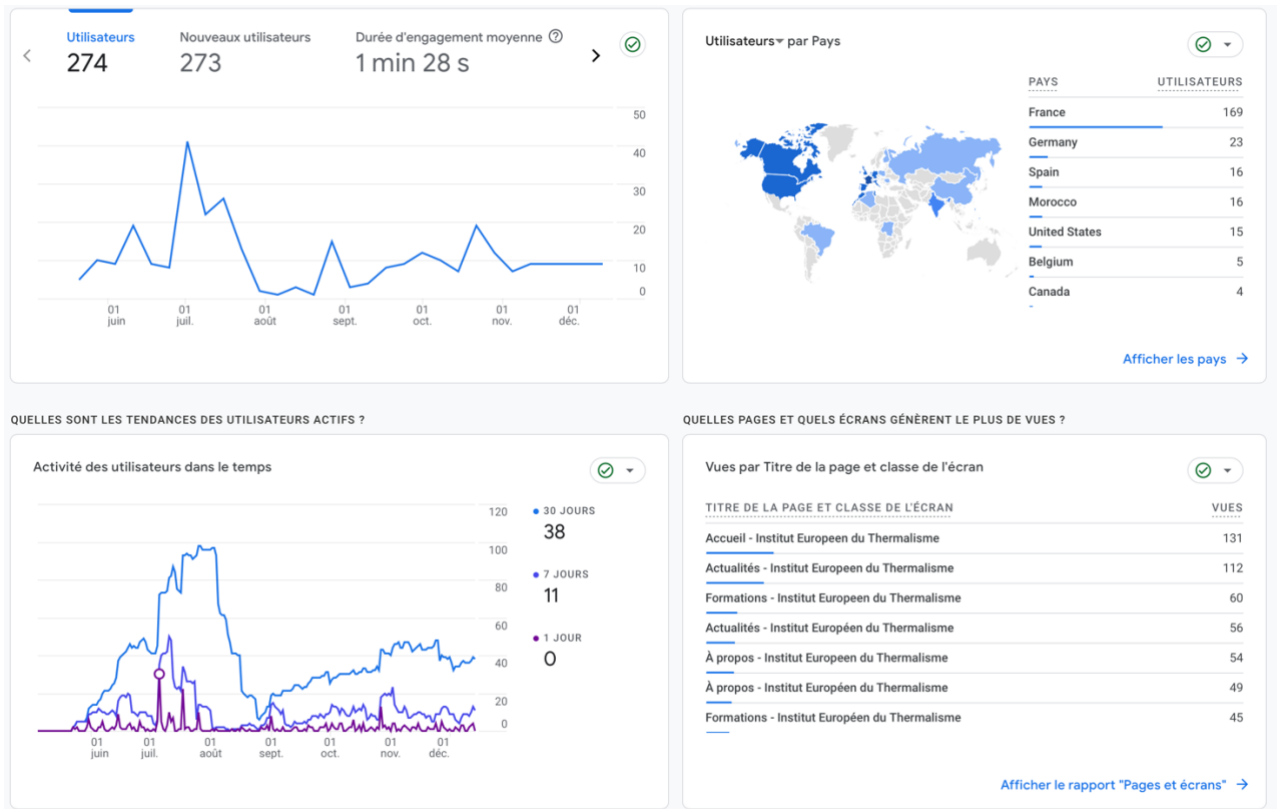
Un regard transversal et européen sur le thermalisme

NOTRE ACTUALITÉ **NOUS CONNAÎTRE**

Accueil **Actualités** **À propos** **Formations** **Recherche** **Partenaires** **CONTACT**

  ^

ANNEXE 12 : Consultations du site : Les statistiques au 15 décembre 2023



Remerciements

Aux contributeurs

Membres du Comité de Direction

Personnel administratif et de communication

Membres du Comité d'éthique et de déontologie

A nos sponsors et partenaires

